

Plouguerneau. Les Tréteaux du Pays des Abers reviennent !

Créés en 1993 par Henri Le Guen, Les Tréteaux chantants reviennent à la salle Armorica, pour une nouvelle édition.

Ouest-France

Publié le 01/07/2025 à 05h14

Lire le journal



LIRE PLUS TARD

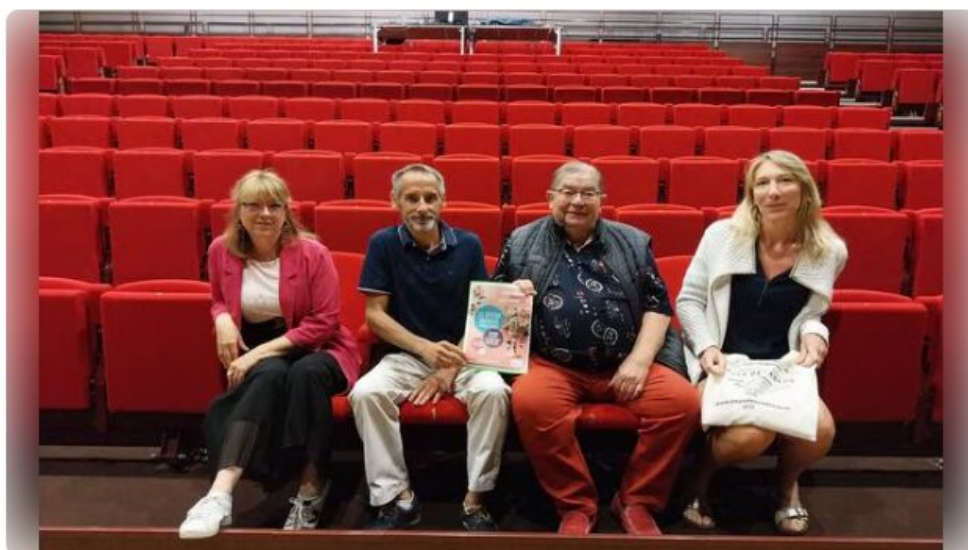


PARTAGER

Newsletter Brest

Chaque matin, recevez toute l'information de Brest et de ses environs avec Ouest-France

communicati **OK**



Maryvonne Kervella, directrice de l'Armorica, Patrice Boucher, vice-président de la CCPA, Henri Le Guen, organisateur, et Ophélie Rossi, chargée de communication à la CCPA. | OUEST-FRANCE

L'événement, Les Tréteaux chantants du Pays des Abers, se tiendra mardi 23 septembre à la salle de l'Armorica, à partir de 14 h. L'après-midi sera animé par le dynamique Yvon Étienne, et se clôturera par le concert de Gilles Servat, dont ce sera le dernier tour de piste.

Initialement, le concours de chants était réservé à Brest, mais sous l'impulsion d'Henri Le Guen, les Tréteaux chantants se développent :

« Depuis que je suis à la retraite, j'ai contacté les comités de communes pour qu'il s'associe à Brest et ça marche très bien. »

En partenariat depuis 15 ans avec le Pays des Abers, Patrice Boucher, vice-président de la CCPA (communauté de communes du Pays des Abers), déclare : « **Ce que j'apprécie depuis plusieurs années, c'est le renouvellement des candidats. Le niveau augmente, ce sont des amateurs mais on a aussi des semi-professionnels, parfois ça nous donne des frissons.** »

Il est toujours possible de candidater

Ouverts exclusivement à un public de 50 ans et plus, certains se découvrent des vocations sur le tard. « **Je pense ce n'est pas simple de venir sur scène devant 600-700 personnes. Ils chantent sous la douche ou devant les amis ou la famille. Mais venir dans une salle comme l'Armorica génère du stress** », explique Patrice Boucher. Alors pour que les chanteurs s'approprient les lieux, l'organisation propose de venir répéter le matin du concours, accompagné par Jacqui Bouillol au piano.

Les amateurs peuvent candidater à partir du 1^{er} juillet. Pour cela, il faut déposer un dossier à l'accueil de Pays des Abers contenant notamment, le titre et l'interprète de la chanson choisie. Douze candidats sont retenus. Les finalistes se produisent ensuite à l'Armorica. Après leurs prestations, un jury choisi parmi le public vote. « **C'est un système de notation, sachant qu'on retire la plus mauvaise note et la meilleure** », précise Henri Le Guen. Le gagnant représentera le Pays des Abers lors de la finale brestoïse, à l'Arena, fin novembre.

Pratique : tarif : 10 €. Billets en vente exclusivement à l'office de tourisme du Pays des Abers.